

**Procès-verbal
Du Conseil de la Vie Sociale
Séance du 10 octobre 2023**

L'An deux mille vingt-trois, le 10 octobre 2023 à 15 H 00 s'est réuni le Conseil de la Vie Sociale de la résidence Bouic Manoury de Fauville-en-Caux.

Présents :

Madame GRENET Sonia, Représentante titulaire des résidents
Monsieur COURSEAUX Michel, Représentant titulaire des résidents
Monsieur HANOY Robert, Représentant suppléant des résidents
Madame VIMONT Catherine, Représentante titulaire des familles

Assistaient à la séance :

Madame SCHRUB Sylvie, Directrice Générale
Madame RAMASSAMY Lydia, Directrice Adjointe
Madame LECLERC Stéphanie, Cadre de santé
Monsieur MOUTERDE Jean-Christophe, Médecin Coordonnateur
Madame SOUDAY Maryline, Animatrice
Madame DELHASSE Julie, Psychologue
Madame LANGE Barbara, Représentante des professionnels employés
Madame THOMAS Lucile, Bureau des admissions, Secrétaire de séance.

Absents ou excusés :

Madame YON Angéline, Adjoint administratif
Madame BLONDEL Laura, Infirmière coordinatrice
Madame BIZET Dorine, Infirmière coordinatrice
Madame LECARON Caroline, Représentante du Conseil d'Administration
Madame SOUDE Thérèse, Représentante titulaire des résidents

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du PV de la séance précédente :

- Souhaits des résidents formulés

Volet vie établissement :

- Suivi des fiches d'expressions et du P'tit Rapporteur
- Réunion des familles
- Revue « Les Echos de Terres de Caux »
- Election des représentants des personnes accompagnées, des familles et des représentants légaux
- Bilan des évaluations externe EHPAD et SSIAD

Volet administratif :

- Modification du terme « chambre »
- Repas famille
- Plaquette de l'établissement
- Objet(s) entreposé(s) par l'établissement
- Hébergement temporaire

Appel à Projet :

- Groupe de parole des aidants
- Médiation animale
- Trouble de la déglutition
- Hygiène bucco-dentaire

Volet Financier :

- Prix de journée 2024
- Borne Mélo
- Fenêtre PASA
- Cuisine
- Circuit du médicament

Question Diverses :

- Enquête de satisfaction des personnes accompagnées

Volet Animation :

- Bilan animation

Madame SCHRUB donne la parole à Madame GRENET Sonia, Présidente, qui déclare la séance ouverte et remercie les membres du Conseil d'être présents aujourd'hui.

Le compte rendu de la séance du 24 mai 2023 est approuvé par les membres présents.

SOUHAITS DES RESIDENTS FORMULES :

Une réunion de préparation du Conseil de la Vie Sociale a été effectuée le 27 septembre 2023 en présence de Madame GRENET Sonia, Monsieur HANOY Robert, Madame SOUDAY Maryline, Madame THOMAS Lucile et de Madame LANGE Barbara pour discuter de l'ordre du jour et d'éventuelle demande ou proposition des résidents.

Durant ce moment d'échange, les représentants des personnes accompagnées ont effectué les demandes ci-dessous :

DIVERS :

- La fiche de répartition des résidents n'étant plus affichée dans le hall, comment sont informés les ambulanciers du numéro du logement (surtout le weekend) ?
Pour des raisons de confidentialité et de secret professionnel, les noms des résidents ne peuvent être à la vue de tous. Au moment de la prise de rendez-vous, le numéro du logement est automatiquement donné. De plus, les ambulanciers doivent aller à la rencontre d'un professionnel avant la prise en charge du résident.
A ce jour, nous rencontrons des difficultés avec plusieurs prestataires (rendez-vous annulé à la dernière minute, rendez-vous non honoré...).

TECHNIQUE :

- Les doubles-rideaux ont-ils été installés au réfectoire du 2^{ème} étage ?
La situation va être régularisée prochainement par le service technique.
De plus, les rideaux de douche commandés ultérieurement vont être installés.

CUISINE :

- Les couverts ont-ils été changés pour les 3 services ? Les couverts sont régulièrement sales. La procédure a-t-elle évolué ?
Les couverts de chaque service ont bien été changés. Cependant, nous remarquons que les couverts disparaissent. Les anciens couverts sont donc automatiquement remis dans le circuit.
- Avez-vous eu des retours sur les nappes de table pour les réfectoires ? Les anciennes nappes ont été retrouvées dans le local. Madame RAMASSAMY est en cours de recherche pour répondre aux besoins (anti-tâche, infroissable...)

SOINS :

- Pour éviter des entrées non autorisées dans la pharmacie du 2^{ème} étage. Est-il envisagé d'installer un digicode ? La porte doit être obligatoirement fermée à clé. Les professionnels doivent être vigilants sur

cette sécurité. L'installation d'un digicode est plutôt onéreux. Un rappel auprès des professionnels est à faire.

BLANCHISSERIE :

- Avez-vous fixé une date pour la journée « porte ouverte » du linge stocké ? La journée va être programmée par Madame RAMASSAMY en lien avec les équipes de blanchisserie et d'animation.
- Les filets de chaussettes sont-ils mis en place ? Les filets de chaussettes sont mis en place depuis peu par l'équipe de la blanchisserie.

Madame SCHRUB remercie les professionnels de la Résidence BOUIC MANOURY de prendre en charge du linge appartenant aux résidents de la résidence de GRAINVILLE LA TEINTURIERE à la suite d'un problème technique avec une machine à laver de 35 kilos. Les équipes des deux sites ont dû adapter leurs horaires de travail pour répondre au plus vite aux besoins des personnes accompagnées. Les prestataires extérieurs n'ont pas souhaité donner suite à cette demande temporaire.

VOLET VIE ETABLISSEMENT :

• Fiche d'expression des résidents et des familles

Depuis le précédent Conseil de la Vie Sociale, l'administration n'a recensée aucune fiche d'expression des résidents et des familles

• Retour « Le p'tit Rapporteur »

Les représentants des personnes accompagnées présents à la réunion de préparation ont pu découvrir un retour du p'tit rapporteur :

- Est-il possible d'accompagner des résidents de l'Unité de Vie Protégée durant les animations « chant » aux étages ?

Les animations « chant » sont proposées chaque mardi matin à l'unité protégée et sont animées une semaine sur deux par Mickael de « Musique à toutes mains » ou d'une animatrice. Si l'équipe accompagne des résidents dans un service traditionnel, cela demande une surveillance particulière auprès du résident. L'animatrice ne peut exercer correctement son activité.

Durant la réunion de préparation, les représentants des personnes accompagnées souhaitent mettre en évidence une fois par semaine, une information validée au Conseil de la Vie Sociale dans la rubrique « Information » du p'tit Rapporteur. Les membres présents donnent leur accord.

Madame SCHRUB souhaite souligner des commentaires apparus sur le réseau social « Facebook ». En effet, depuis peu, des commentaires soulignent des mécontentements envers le fonctionnement du Secteur de l'Unité de Vie Protégée. Madame DELHASSE, gère les publications et les retours. Cependant, Madame DELHASSE ne peut répondre à toutes les questions personnelles et confidentielles.

Les familles sont invitées à prendre contact avec l'encadrement pour échanger sur les problématiques rencontrées.

• Réunion des familles

La réunion des familles s'est déroulée le jeudi 14 septembre 2023 en présence de 29 participants.

Suite à des demandes :

- L'écho de la résidence sera envoyé par mail à chaque personne référente, accessible sur le site Internet de la résidence et un exemplaire dans le hall de l'établissement (à lire sur place).
- Pour les familles n'ayant pas Facebook, des photos vont être accrochées dans le hall de l'établissement. L'équipe d'animation propose de mettre en place un système numérique (tablette, écran..). Il reste encore à déterminer le nombre de photo et la durée d'affichage de celles-ci (trimestriel ou semestriel). Un appel à projet est à envisager.

• Revus « Les Echos de Terres de Caux »

Madame SCHRUB a sollicité la municipalité de Terre de Caux pour recevoir des exemplaires de la revue « L'écho de Terres de Caux » pour les résidents de l'Ehpad et les bénéficiaires de l'accueil de jour. Des exemplaires ont été mis à disposition dans chaque service et si besoin des exemplaires sont disponibles au bureau des animatrices.

• Election du Conseil de la Vie Sociale

Les élections des représentants du Conseil de la Vie Sociale sont programmées en début d'année 2024 pour élire :

- Les représentants des personnes accompagnées
- Les représentants des familles
- Le représentant des personnes en charge d'une mesure de protection

Les élections vont être élargies pour les bénéficiaires de l'accueil de jour (un représentant des personnes accompagnées et un représentant des familles)

Déroulement des élections (en lien avec l'équipe d'animation et des professionnels de l'accueil de jour):

- Appel à la candidature le 08 janvier 2024
- Réception des candidatures jusqu'au 21 janvier 2024
- Diffusion des listes des candidats entre le 22 et le 26 janvier 2023
- Réception des bulletins de vote par correspondance jusqu'au 13 février 2024
- Election le 15 février 2024 dans la salle d'activité

Madame LANGE Barbara est élue depuis le 27 avril 2023 en tant que représentante des professionnels employés ; l'élection est donc reportée avec l'accord des membres présents.

Madame LANGE rassure les membres présents quant à sa connaissance de l'établissement et de l'accompagnement des personnes âgées.

Afin de présenter le rôle du Conseil de la Vie Sociale, une exposition aura lieu en décembre 2023 en présence des représentants, de l'animation et du bureau des admissions. La date reste à définir.

- **Evaluation de l'Ehpad**

L'établissement a été évalué par la société MQS du 13 juin 2023 jusqu'au 16 juin 2023.

Appréciation générale :

Au regard des différents entretiens réalisés et des résultats de l'évaluation, il peut être dit que l'EHPAD Bouic-Manoury délivre une prestation de qualité. La philosophie et les pratiques concernant la Bienveillance sont un point fort permettant aux professionnels de créer des relations de soins et de confiance avec les résidents. Le professionnalisme des équipes s'observe à tout niveau et permet d'assurer un accompagnement sécurisé à chacun des résidents. Respect, Responsabilité, Rigueur sont les valeurs que portent l'établissement. Toutes ont pu être constatées et confirmées lors des séquences d'évaluation.

Cette appréciation sera diffusée sur le site de la Haute Autorité de Santé.

- **Evaluation du SSIAD**

Appréciation Générale :

Au regard des différents entretiens réalisés, et des résultats de l'évaluation, il peut être dit que le SSIAD délivre une prestation de qualité. Il s'inscrit dans l'ensemble des réseaux territoriaux, et contractualise plusieurs partenariats lui permettant de favoriser l'accès aux soins et de lutter contre l'isolement de usagers et de leurs aidants. L'ensemble de ces dispositifs sont par ailleurs déjà mobilisés. Les bonnes pratiques professionnelles sont connues, et le SSIAD met en œuvre des actions permettant de les diffuser aux autres intervenants du domicile afin de permettre une fluidité dans la prise en charge des usagers. Les pratiques de bienveillance sont un réel point fort du service.

Cette appréciation sera diffusée sur le site de la Haute Autorité de Santé. L'enjeu de cette évaluation est important pour le SSIAD à la suite de la nouvelle réforme SAD. L'établissement reste en attente d'information sur ce sujet.

Madame SCHRUB remercie tous les professionnels et les représentants du Conseil de la Vie Sociale d'avoir participé à cette évaluation.

VOLET ADMINISTRATIF :

- **Modification du terme « Chambre »**

Avec l'accord des membres présents le terme « chambre » sera modifié par « logement ».
Pour cela, tous les documents administratifs seront actualisés et la signalétique de l'établissement va être retravaillée.

• Repas famille

Les personnes accompagnées ont la possibilité de déjeuner avec un ou plusieurs proche(s) dans le salon des familles ou dans la salle d'activité en fonction du nombre de convives.

Le nombre d'invités est limité à 6 personnes. Pour toute demande spécifique, il faut adresser votre demande auprès Madame THOMAS au bureau des admissions.

• Plaquette de l'établissement

La nouvelle plaquette de l'établissement est proposée aux membres présents. Des modifications sont demandées : inscrire les noms des représentants de Conseil de la Vie Sociale avec les coordonnées de Madame VIMONT, représentante des familles. La photo du logement sera également modifiée. Les membres présents donnent leur accord.

• Libération du logement

Au moment de la libération du logement, les familles peuvent être en difficultés pour récupérer les effets personnels du résident en respectant les 6 jours maximum de la « libération ». Dans ce cas, l'établissement propose d'entreposer le mobilier : objet, vêtements du résident, etc... Pour éviter de stocker pendant une durée indéterminée, un document sera à remplir.

Les conditions :

- *L'établissement entrepose les objets indiqués ci-dessous, en contrepartie, ceux-ci doivent être récupérés dans un délai imparti de 2 semaines après la date du dépôt.*
- *L'établissement se décharge de toute responsabilité durant cette période.*
- *Après cette date butoir, l'établissement sera autorisé d'entreprendre des démarches auprès d'une association ou d'une ressourcerie.*
- *Le bureau des Admissions doit être informé de la date et l'heure de la restitution des objets entreposés.*

Accord des membres présents pour mettre en place le document.

Madame LANGE, souhaite avoir du linge de rechange pour les bénéficiaires de l'accueil de jour. Madame RAMASSAMY l'invite à se mettre en lien avec l'équipe de blanchisserie pour récupérer du linge stocké par l'établissement.

• Hébergement temporaire

L'établissement a une possibilité d'ouvrir 2 places en hébergement temporaire dans le cadre du PRIAC 2021-2025. Le but est de pouvoir créer un logement dans le secteur d'Unité de Vie Protégée et en secteur Traditonnel.

Le service technique est en lien avec plusieurs prestataires pour la création des logements.

APPEL A PROJET :

- **Groupe de parole**

Le groupe de parole des aidants débutera en 2024.

- **Médiation animale**

Un projet va être organisé avec une ferme pédagogique « Les Droops » en lien avec l'accueil de jour et la résidence autonomie.

- **Trouble de la déglutition**

Madame CARLIN, orthophoniste, intervient depuis le 06 octobre 2023 à la résidence de Grainville la Teinturière. Une fiche d'évaluation est établie par les infirmières pour désigner les résidents pouvant bénéficier de cette prestation. A ce jour, aucun résident n'est éligible sur l'établissement BOUIC MANOURY.

- **Hygiène bucco-dentaire**

Pour améliorer la prise en charge des personnes accompagnées, les professionnels bénéficieront d'une formation « Hygiène bucco-dentaire ».

VOLET FINANCIER :

- **Prix de journée 2024**

Le prix de journée actuel ne permet pas d'assurer le paiement des charges de l'établissement et de faire face à l'inflation. Malgré les aides mises en places : Bouclier tarifaire, aide consécutive du Conseil Départemental non renouvelable en 2024 et la gestion des commandes au plus juste.

Pour faire face à l'inflation et aux augmentations salariales, le prix de journée est évalué à 62.02 euros soit 3.31 euros supplémentaires. Une demande auprès du département est faite pour réévaluer le prix de journée de l'établissement pour l'année 2024. A savoir, que le prix de journée en 2022 du département était de 61.89 euros.

- **Financement du Quotidien 2023**

- **Borne Mélo**

L'établissement a reçu 2 nouvelles bornes Mélo. Grâce à ce financement, chaque service bénéficie d'une borne Mélo.

- **Fenêtre PASA**

Une fenêtre va être installée dans le salon du PASA par la société « Cumulux »

- Cuisine

Un Chariot itinérant est accessible au professionnel et à l'équipe d'animation pour mettre en place des ateliers culinaires.

- Circuit du médicament

L'Agence régionale de santé de Normandie, en partenariat avec l'OMEDIT Normandie, lance un appel à candidature « Optimisation des prescriptions médicamenteuses » auprès des EHPAD sans pharmacie à usage intérieur.

L'objectif est de valoriser les équipes qui sont engagées ou souhaitent s'engager sur une organisation pluriprofessionnelle et interdisciplinaire visant à améliorer la prise en charge médicamenteuse des résidents d'EHPAD, via la collaboration médecins traitants et médecin coordonnateur, pharmacien référent d'officine, EHPAD, dans l'objectif de réduire le risque iatrogène.

Le 19 octobre 2023, l'hôpital de Fécamp viendra auditer l'établissement. Dans le cadre de la démarche d'amélioration de la qualité du circuit du médicament et de la prise en charge non médicamenteuse.

QUESTIONS DIVERSES :

- Enquête de satisfaction des personnes accompagnées

Suite au décret du Conseil de la Vie Sociale, Madame DUMONT, Référente Qualité, rencontrera en novembre 2023, les représentants des personnes accompagnées et des familles durant un Conseil de la Vie Sociale extraordinaire. Le but est de travailler le contenu de l'enquête de satisfaction des résidents, de le valider en CVS extraordinaire en décembre 2023, pour une mise en œuvre en janvier 2024.

VOLET ANIMATION :

- Bilan animation

Madame SOUDAY Maryline, animatrice, présente les actions menées depuis le précédent Conseil de la Vie Sociale .

LES ACTIONS DU SERVICE ANIMATION :

- Café de bienvenue
- Le p'tit rapporteur : revus hebdomadaire
- L'écho de la résidence : un exemplaire est disponible devant le bureau d'accueil. Pour éviter la perte de ce livret, il sera disponible dans un lutin et à consulter sur place.

ACTIONS REALISEES :

- Exposition « Bienvenue à Bord »
- Musée des pêcheries à Fécamp
- Pêche aux étangs de Colleville
- Pique-nique au bord de Seine

- Intervention de « La BLABLA Compagnie »
- Fête de la Saint Jean
- Atelier manuel et visite des charts de la Saint Jean
- Kermesse à l'école Saint Louis

LES SORTIES :

- Visite de l'usine « Desgénétais » de textile à Bolbec
- Sortie au bord de mer à Veullette sur Mer / Dégustation de glaces ou de crêpes
- Lac de Caniel
- Jardinerie de Trouville Alliquerville

ACTIVITES COMMUNES AVEC L'ACCUEIL DE JOUR :

- Activité Manuelle
- Le Jardin
- Gym debout
- Rencontre jeux de société
- Sortie à la médiathèque de Lillebonne

ACTIONS FAITES PAR LES DIFFERENTS PROFESSIONNELS:

- Repas conviviaux
- Sortie marché avec Mylène « Enseignante en Activité Physique Adaptée »
- Le PASA
- Utilisation de la Tovertafel

LES RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES :

- Rencontre avec les enfants de la crèches

PRESTATAIRES :

- « Musique à toutes mains » avec Michael
- Equithérapie à la résidence

RENCONTRES INTER-ETABLISSEMENTS :

- Les Olympiades à Bolbec
- Dictée à la résidence de Grainville la Teinturière

RENCONTRE AVEC LES RESIDENCES AUTONOMIES :

- Concours de gâteaux
- Les Olympiades à Sainte Marguerite sur Fauville
- Initiation à la danse Country

CALENDRIER DES ACTIONS A VENIR :

- Du 16 au 21 octobre : Semaine du goût / Dégustation chaque jour de produits locaux, décoration de table des salles de restaurants, jeux de société, de mémoire autour des aliments.
- Le 11 octobre : 2^{ème} groupe de marche organisé par Mylène avec les bénéficiaires de l'accueil de jour au lac de Caniel
- Le 13 octobre : Semaine Bleue à la résidence autonomie d'Héricourt / présentation d'animation (aquarelle, carterie, réflexologie, atelier information...)
- Le 16 octobre : Après-midi « chant » avec la chorale de Cliponville 'L'amitié en chantant »

10

- Le 17 novembre : Sortie à la chévrerie à Bolleville. Entrée gratuite si achat d'un fromage à 5 euros (lieu non accessible aux fauteuils roulants).
- Le 19 novembre : « Tel est ton marché » à la salle de la rotonde suivi d'un marché de Noël dans l'établissement
- Le 30 novembre : Jeux Olympiques organisés par Mylène à la résidence de Fauville
- Le 08 décembre : LOTO à la RPA de Fauville
- Le 14 décembre : Noël des résidents et des bénéficiaires de l'accueil de jour / spectacle vivant « animation BOURVILLE » et un medley final par Mr DUMONT.

La parole est donnée à Madame GRENET Sonia, Présidente du CVS, pour clôturer la séance.

Fin de séance à 16h57.

La prochaine séance est à définir.

Madame GRENET Sonia
Présidente

GRENET